



## SOMMAIRE

	pages
Le mot du Maire .....	1
Informations municipales .....	2/3/4/5
Education .....	6
Vie Associative .....	6/7/8/9
Culture .....	10
Social .....	11
Vie pratique   Carnet   Agenda   Nouveau .....	12

## | LE MOT DU MAIRE |

Le 15 mars dernier, malgré la crise sanitaire en cours dans plusieurs villes et villages de notre pays, environ 52% des électrices et électeurs Gonvillois se sont déplacés pour élire des membres du conseil municipal. Même si cette participation est inférieure à la précédente, elle nous place, comme en 2014, en tête des communes de plus de 1000 habitants du Pays de Gex.

Mes colistiers et moi-même tenons à remercier bien sincèrement celles et ceux qui, en grand nombre, nous ont accordé à nouveau leurs suffrages. Avec un score de plus de 74%, notre équipe a donc remporté dix-sept sièges contre deux pour la liste adverse.

Lors de l'installation du nouveau conseil municipal du 26 mai dernier, l'équipe en place m'a élu pour un quatrième mandat à la tête de notre village ; je tiens à exprimer à mes colistiers toute ma gratitude pour leur implication à mes côtés et leur confiance.

Par contre, dès le surlendemain de cette mise en place, j'ai reçu la démission de Régina BERTOSSI tête de liste adverse. Conformément à la loi, j'ai convoqué la troisième personne de cette liste Hélène CHABLAIX qui a refusé le poste, tout comme les 4 suivantes Marc ELAGE, Séverine PIZZERA, Patrick ADAO et Ana ANJOS DA SILVA. A l'instant où j'écris ces lignes, j'attends la réponse du huitième candidat Adrien COMBET. En cas de refus je devrais poursuivre mes sollicitations jusqu'à ce qu'un ou une personne de la minorité accepte de nous rejoindre.

Concernant notre prise de fonction, elle a été reportée en raison de la pandémie du COVID19. Je tiens à exprimer à l'équipe sortante toute ma reconnaissance, en particulier à mes trois adjoints : Valérie DI PAOLO-VUAILLAT, Christophe CHEVROLAT et Marie-Jeanne CLARET qui avaient décidé de ne pas solliciter un nouveau mandat. En effet, pendant plus de deux mois, ils se sont impliqués pour gérer cette crise sanitaire.

Après la mise en place des commissions et la désignation des différents représentants dans les structures intercommunales, notre premier travail consistera à voter, avant fin juin, le budget 2020. Pour la rénovation de la salle polyvalente, les marchés de travaux ont été validés lors de la séance du conseil municipal du 2 juin. Le chantier a pris du retard à cause de la crise ; à ce jour, nous ne pouvons pas communiquer sur sa durée ni sur la disponibilité de la salle pour début 2021. L'ensemble des lots a été attribué dans le respect de l'enveloppe financière estimée par l'équipe de maîtrise d'œuvre et comprenant une petite marge de manœuvre en cas d'imprévus. Le vote de cette délibération a obtenu un avis unanime du conseil municipal à l'exception du seul représentant de la minorité.

Pour en revenir à cette période particulière que nous venons de traverser, j'adresse au personnel communal de sincères remerciements pour sa collaboration quotidienne. Grâce à la mise en place du télétravail, Audrey et Valérie, nos secrétaires de mairie, ont pu poursuivre leurs missions au service de notre village et de ses habitants. Séverine, notre employée aux services techniques, a dû assumer seule, (ses collègues faisant partie des personnes à risques), l'entretien de notre commune et en particulier du point vert qui, pendant cette période, a connu une fréquentation importante. Même si les déchetteries étaient fermées, ce n'était quand même pas une raison pour venir déposer à cet endroit des déchets qui n'avaient aucune vocation à y être abandonnés, vous pourrez hélas le constater sur les photos prises et insérées dans ce bulletin.

Merci également à Valérie, agent d'entretien en charge du ménage des bâtiments, pour son implication et pour avoir assumé les contraintes supplémentaires mises en place liées à cette pandémie. J'y associe également les ATSEM qui la secondent dans les locaux scolaires. Un merci particulier à Justine, Directrice par intérim du centre de loisirs, qui a pris ses fonctions dans un contexte particulier, je sais qu'elle peut compter sur son équipe. Je profite de ce paragraphe pour adresser à Amandine et à son conjoint de vives félicitations à l'occasion de la naissance de leur fille Clem.

J'adresse à toutes les victimes du coronavirus mes vœux de meilleure santé. Heureusement, notre village n'a pas connu de cas graves ayant entraîné un décès. Néanmoins, un certain nombre de familles ont eu la douleur de perdre un être cher depuis le dernier bulletin municipal, je leur adresse ici toute ma sympathie.

Malgré la coupure due au confinement, je peux vous assurer que notre équipe municipale est toujours aussi enthousiaste pour servir notre village dans l'intérêt du plus grand nombre. Je veillerai personnellement à ce devoir comme cela a toujours été et reste d'ailleurs les raisons de mon engagement depuis trente-sept ans au sein de la municipalité.

Merci encore de votre large confiance, bon été à tous !

## Délibérations

### **Délibération n°36/2019 : Validation du programme d'actions établi par l'Office National des Forêts pour l'année 2020**

Monsieur le Maire présente à l'assemblée la proposition de l'Office National des Forêts (O.N.F.) relative au programme d'actions 2020 préconisé pour la gestion durable du patrimoine forestier, en application de l'article D214-21 du Code Forestier, et conforme au document d'aménagement de la forêt et aux engagements de l'ONF liés au Règlement National des Travaux et Services Forestiers (RNTSF).

Total investissement : 8 110,00 € H.T.

Total fonctionnement : 2 710,00 € H.T.

Total opération : 10 820,00 € H.T.

### **Délibération n°37/2019 : Convention à intervenir avec le Département de l'Ain dans le cadre des travaux d'aménagement de la traversée de Saint-Jean-de-Gonville – RD 984**

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée les travaux d'aménagement de voirie réalisés sur la RD 984 pour modérer les vitesses de circulation, sécuriser les cheminements des modes doux et rendre les arrêts de car accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Cette route étant départementale, il convient à ce jour de conclure une convention avec le Département de l'Ain visant à définir les conditions administratives, techniques et financières dans lesquelles les travaux d'aménagement décrits ci-dessus ont été réalisés.

Concernant les modalités financières, le Département de l'Ain prendra à sa charge le renouvellement de la couche de roulement et le marquage de la RD 984, hors plateaux, pour un montant forfaitaire de 137 500 € hors taxes.

Le Département de l'Ain financera également dans le cadre de son Schéma Départemental d'Accessibilité Programmée (SDAP) la mise en accessibilité des 2 arrêts de cars, hors abri, pour un montant forfaitaire de 10 570 € sans taxe.

### **Délibération n°38/2019 : Dépôt du permis de construire relatif aux travaux de rénovation de la salle polyvalente**

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée le projet de rénovation de la salle polyvalente dans le cadre de sa mise aux normes d'accessibilité.

L'opération comprend :

- La restructuration des sanitaires et vestiaires,
- La création d'un local de stockage et d'un sas d'entrée,
- Le traitement acoustique de la façade nord-ouest,
- L'isolation du plafond.

Afin de débiter les travaux au printemps 2020, il convient à ce jour de déposer le permis de construire correspondant.

### **Délibération n°39/2019 : Avenant n°1 au marché de maîtrise d'œuvre du cabinet CLERMONT ARCHITECTES relatif aux travaux de rénovation de la salle polyvalente**

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée la délibération en date du 02 mai 2018 attribuant le marché de maîtrise d'œuvre relatif aux travaux de rénovation de la salle polyvalente au cabinet CLERMONT ARCHITECTES pour un montant de 53 002,19 € H.T. soit 63 602,63 € T.T.C.

A ce jour, il convient de fixer par avenant le forfait définitif de rémunération de la maîtrise d'œuvre comme suit :

- Coût prévisionnel des travaux : 607 515,50 € H.T.
- Taux de rémunération (base + EXE) : 13,91 %
- Honoraires de maîtrise d'œuvre : 84 505,41 € H.T.
- Etude de faisabilité à déduire : - 6 000,00 € H.T.
- Forfait de rémunération total : 78 505,41 € H.T.

### **Délibération n°01/2020 : Délibération donnant mandat au Président du Centre de Gestion pour l'engagement d'une consultation en vue de la conclusion d'un contrat d'assurance collective**

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que dans le cadre de l'article 26 de la loi du 26 janvier 1984, le Centre de gestion de l'Ain a souscrit depuis plusieurs années un contrat d'assurance groupe pour couvrir les risques statutaires de ses collectivités affiliées. Le marché a été attribué en dernier lieu au groupement CNP / GRAS-SAVOYE qui assure la couverture du risque et la gestion du contrat et ce, pour une durée ferme de 4 ans qui vient à échéance le 31 décembre 2020.

Aussi, Monsieur le Maire propose à l'assemblée de donner mandat au Président du Centre de gestion de l'Ain pour procéder, au nom de la collectivité, à une consultation auprès des différents prestataires potentiels dans le respect du formalisme prévu par le Code de la commande publique.

### **Délibération n°02/2020 : Cession des certificats d'économie d'énergie au SIEA**

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que dans le cadre d'opérations potentiellement génératrices de Certificats d'Economie d'Energie (CEE), la collecte et valorisation des CEE peuvent être assurées par le SIEA.

Dans ce cadre, une convention doit être signée.

### **Délibération n°04/2020 : Demande de subvention au titre de l'aide régionale pour l'aménagement du territoire « Contrat Ambition Région » dans le cadre des travaux de rénovation de la salle polyvalente**

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée le projet de rénovation de la salle polyvalente dans le cadre de sa mise aux normes d'accessibilité.

Ces travaux sont susceptibles d'être éligibles à l'aide régionale pour l'aménagement du territoire « Contrat Ambition Région » du Conseil régional Auvergne Rhône-Alpes, il est donc proposé à l'assemblée de déposer la demande de subvention correspondante auprès des services compétents.

### **Délibération n°07/2020 : Attribution d'une subvention à l'Amicale des Sapeurs-Pompiers de Collonges pour l'organisation du Cross départemental des Sapeurs-Pompiers de l'Ain**

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal que l'Amicale des Sapeurs-Pompiers de Collonges a organisé, en partenariat avec le SDIS et l'UDSP, le Cross Départemental des Sapeurs-Pompiers de l'Ain le samedi 25 Janvier 2020 à Péron (collège).

Il est proposé de participer aux frais liés à l'organisation de cette journée et du vin d'honneur en allouant une subvention de 100 €. Les crédits seront inscrits au budget 2020 - compte 6574 « Subvention de fonctionnement ».



### Délibération n°11/2020 : Demande de subvention au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) dans le cadre des travaux de rénovation de la salle polyvalente

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée le projet de rénovation de la salle polyvalente dans le cadre de sa mise aux normes d'accessibilité pour un montant total de 607 515,50 € H.T. Ces travaux sont susceptibles d'être éligibles à la dotation d'équipement des territoires ruraux conformément au plan de financement prévisionnel suivant :

- DETR (25%) : 151 878,87 €
- Région (25%) : 151 878,87 €
- Fonds propres : 303 757,76 €

Il est donc proposé à l'assemblée de déposer la demande de subvention correspondante auprès des services compétents.

### Délibération n°12/2020 : Election du Maire

Madame la Présidente Janine BAIL rappelle l'objet de la séance qui est l'élection du maire. Après un appel de candidatures, il est procédé au vote. Chaque conseiller municipal, après appel de son nom, a remis son bulletin de vote fermé sur papier blanc. Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 0
- Nombre de votants (bulletins déposés) : 19
- Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau : 0
- Nombre de suffrages blancs : 3
- Nombre de suffrages exprimés : 16
- Majorité absolue : 9

Ont obtenu :

- Monsieur Michel BRULHART : 16 voix (seize)

**Monsieur Michel BRULHART** ayant obtenu la majorité absolue est proclamé maire.

### Délibération n°13/2020 : Détermination du nombre d'adjoints

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment son article L 2122-2,  
 Considérant que le Conseil municipal peut librement déterminer le nombre d'adjoints appelés à siéger ;  
 Considérant cependant que ce nombre ne peut excéder 30% de l'effectif légal du Conseil municipal ;  
 Considérant que ce pourcentage donne pour la commune un effectif maximum de cinq adjoints ;  
 Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire,  
**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité approuve la création de quatre postes d'adjoints au maire.**

### Délibération n°14/2020 : Election des adjoints

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L 2122-4 et L.2122-7-2 ;

VU les délibérations de ce jour relatives à l'installation du nouveau Conseil municipal et à l'élection du Maire ;  
 Monsieur le Maire propose de procéder à l'élection, à bulletin secret et à la majorité absolue, de la liste des adjoints. Il rappelle que, conformément à la modification du code électoral, les adjoints au maire sont dorénavant élus par un scrutin de liste bloquée et paritaire.

Après un appel à candidatures, il est procédé au vote.

Chaque conseiller municipal, après appel de son nom, a remis son bulletin de vote fermé.

#### Résultats du 1<sup>er</sup> tour de scrutin :

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 0
- Nombre de votants (bulletins déposés) : 19
- Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau : 0
- Nombre de suffrages blancs : 2
- Nombre de suffrages exprimés : 17
- Majorité absolue : 9

Ont obtenu :

- Madame Angélique VAN HOECKE : 17 voix (dix-sept)

**La liste de Madame Angélique VAN HOECKE ayant obtenu la majorité absolue, sont proclamés adjoints au Maire :**

- Madame Angélique VAN HOECKE - Premier adjoint
- Monsieur Patrick DUMAS - Deuxième adjoint
- Madame Emmanuelle LAURE - Troisième adjoint
- Monsieur Fabien JACQUET - Quatrième adjoint





## Dépenses

### VOIRIES / RÉSEAUX

• Entretien poste de relevage CPINI	1 397.20 €
• Enfouissement des réseaux Grand Route	2 266.32 €
• Mise à jour des plans d'eaux pluviales	1 133.75 €
• Aménagement RD 984 - travaux	515 465.02 €
• Aménagement RD 984 – maîtrise d'œuvre	8 805.89 €

### TRAVAUX / ENTRETIEN BATIMENTS

• Solde étude ascenseur école	2 187.00 €
• Rénovation salle polyvalente	20 760.16 €
• Réfection perron maison communale	28 200.00 €
• Modernisation ascenseur maison communale	3 989.44 €
• Entretien annuel des chaudières	3 234.18 €
• Broyage des Bas Monts	3 864.00 €
• Création desserte forestière	54 985.73 €
• Assistance coupe à câble	4 228.80 €
• Travaux sylvicoles et de bucheronnage	10 197.19 €

### ACCUEIL DE LOISIRS / ECOLE

• Repas cantine 4 <sup>ème</sup> trimestre 2019	17 539.70 €
• Cinéma plein air	1 520.00 €
• Sorties piscines 4 <sup>ème</sup> trimestre 2019	3 024.00 €
• Maintenance informatique tablettes école	1 275.48 €
• Range vélos/trottinettes	1 049.40 €
• Fourniture papier	1 349.76 €

### COTISATIONS/TAXES

• Régularisation assurance du personnel 2019	6 064.32 €
• Cotisations assurance du personnel 2020	18 155.46 €
• Assurance bâtiments et véhicules 2020	15 843.70 €
• Protection juridique 2020	1 646.08 €
• Redevance incitative 2 <sup>ème</sup> semestre 2019	3 258.59 €
• Frais constitution ASA	1 335.32 €
• Solde cotisations 2019 SIEA	12 515.49 €
• Frais de garderie 2019 ONF	2 604.90 €
• Participation gymnase Péron	22 759.94 €

### DIVERS

• Frais de scierie bois	1 177.92 €
• Chèques déjeuner 2020	7 048.00 €
• Maintenance des logiciels mairie	2 323.51 €
• Maintenance du logiciel périscolaire	1 006.49 €
• Frais d'avocat contentieux	5 431.00 €
• Infogonville 4 <sup>ème</sup> trimestre 2019	1 200.00 €
• Location photocopieurs 1 <sup>er</sup> trimestre 2020	3 757.50 €
• Electricité bâtiments communaux juillet-septembre 2019	1 394.01 €
• Gaz bâtiments communaux mai-nov. 2019	8 697.75 €
• Réparation IVECO services techniques	1 442.27 €
• Commande de clés et cylindres	2 052.83 €

## Urbanisme

### DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE

- **MEINDER Patrice**, 240 chemin de Baritella  
Modification façades, création de fenêtres, suppression portes garage  
**Avis favorable**
- **MIRABILE Santo**, Les Violettes  
Construction d'une maison de 2 logements avec garages  
**Avis défavorable**
- **ALAMICHEL Delphine**, 103 allée Vignes de Choudans  
Extension d'un garage de 45.10 m<sup>2</sup> et installation d'un carport  
**Avis défavorable**
- **GALLOPIN Laetitia**, 68 route de Roulave  
Construction d'une maison de 132 m<sup>2</sup>  
**Avis favorable**
- **EARL BERT**, Route de Choudans  
Fermeture d'une façade avec ouvertures type portes de garage  
**Avis défavorable**
- **Commune de SAINT-JEAN**, 48 rue du Bourg  
Réhabilitation salle polyvalente  
**Avis favorable**
- **PERARD Mickaël**, Chemin de Grand Champ  
Construction d'un bâtiment de stockage de 591 m<sup>2</sup> et tunnel d'élevage  
**Avis défavorable**
- **HYPPOLITE Jeannot**, 170 route de Choudans  
Construction d'une maison de 218.04 m<sup>2</sup> avec garage  
**Avis favorable**
- **GAUTHIER Thomas**, 283 rue de la Louvatière  
Construction de deux maisons de 238 m<sup>2</sup>  
**Avis favorable**
- **SICLER Daniel**, Sur Goisin  
Construction d'une maison de 105.31 m<sup>2</sup>  
**Avis favorable**
- **SICLER Destie**, Sur Goisin  
Construction d'une maison de 105.31 m<sup>2</sup>  
**Avis favorable**

## Masques

Nous avons distribué des masques fournis par la Région en mai. La communauté d'Agglo a également mis à disposition des masques en tissu. Ils sont disponibles gratuitement à la mairie.



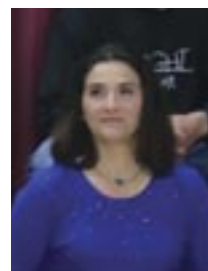
**Michel BRULHART**  
**Maire**  
64 ans,  
retraité



**Angélique VAN HOECKE**  
**Première adjointe**  
39 ans,  
assistante dentaire



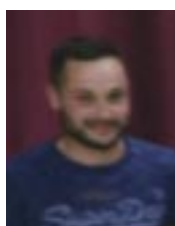
**Patrick DUMAS**  
**Deuxième adjoint**  
55 ans,  
agent de maîtrise



**Emmanuelle LAURE**  
**Troisième adjointe**  
47 ans,  
mère au foyer



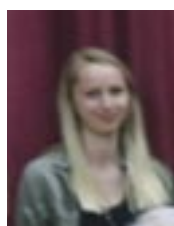
**Fabien JACQUET**  
**Quatrième adjoint**  
36 ans,  
responsable de projet



**Loïc CHRISTIN**  
**Conseiller**  
25 ans,  
micro entrepreneur



**Christophe LEBRUN**  
**Conseiller**  
50 ans,  
gestionnaire



**Charline PERLIER**  
**Conseillère**  
27 ans,  
technicienne de labo



**Janine BAIL**  
**Conseillère**  
74 ans,  
retraîtée



**Laurent IMBERTI**  
**Conseiller**  
37 ans,  
architecte



**Elody BULLIARD**  
**Conseillère**  
35 ans, chargée  
de communication



**Nicolas PIDOUX**  
**Conseiller**  
40 ans,  
étudiant



**Claude MOREIRA**  
**Conseiller**  
47 ans,  
informaticien



**Cécile MAGNIN**  
**Conseillère**  
49 ans,  
comptable



**Adeline SIBELLE**  
**Conseillère**  
50 ans,  
adjointe de direction



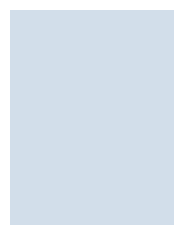
**Leïla MANET**  
**Conseillère**  
41 ans,  
clerc de notaire



**Frédérique LEGER**  
**Conseiller**  
40 ans,  
menuisier ébéniste



**Philippe GAVAGGIO**  
**Conseiller**  
61 ans,  
comptable



**???**  
**Conseiller**

## | ÉDUCATION |

### Inscriptions à l'école pendant l'été

Si vous n'avez pas inscrit votre enfant pour la rentrée prochaine (2020/2021), je vous remercie de prendre rendez-vous en mairie dans un premier temps puis à l'école dans un second temps.

Pour information, pendant les vacances scolaires d'été, les inscriptions pourront être finalisées **le jeudi 27 et vendredi 28 août**. Lors de ces journées, vous pourrez être reçu **de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00** sur rendez-vous. Pour contacter l'école, merci d'envoyer un mail à l'adresse suivante : [ce.0010401f@ac-lyon.fr](mailto:ce.0010401f@ac-lyon.fr).

*La directrice de l'école, Sylvie Torlet*

### Calendrier scolaire 2020/2021

- Rentrée : le mardi 2 septembre 2019
- Vacances de Toussaint : du 17 octobre au 2 novembre
- Vacances de Noël : du 19 décembre au 4 janvier
- Vacances d'hiver : du 6 au 22 février
- Vacances de printemps : du 10 au 26 avril
- Pont de l'Ascension : du 12 au 17 mai
- Vacances d'été : mardi 6 juillet

## | VIE ASSOCIATIVE |

### Le Sou des Ecoles



Début juin et l'année est déjà terminée pour le Sou. Nous ne sommes pas restés inactifs depuis début mars : pour la première fois, nous organisons une vente de chocolats de Pâques. Elle a bien eu lieu, mais confinement oblige, la chasse aux œufs n'a pu se faire qu'au mois de mai... Il n'empêche que les chocolats ont quand même été très appréciés par les enfants. Et les parents !

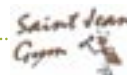
Nous avons également dû nous adapter pour l'organisation de la foire aux plantons. Cette année, nous avons mis en place des préventes, uniquement par internet, avec livraison à domicile par nos soins, afin de respecter les mesures de distanciation mises en place. Tout s'est bien passé, mais nous regrettons néanmoins de ne pas avoir pu organiser ce moment convivial que certains attendent chaque année.

Nous sommes tristes pour nos enfants qui ne pourront pas profiter de sorties de fin d'année, ni de kermesse. Nous pensons aussi aux CM2 pour qui la fin de cycle sera quelque peu tronquée sans ces festivités. Nous réfléchissons certainement à leur organiser un évènement plus tard dès que les mesures seront assouplies.

L'année du Sou se termine déjà, mais nous espérons continuer dès septembre. Nous vous donnerons rendez-vous pour l'assemblée générale, si tout revient à la normale. A cette occasion, il faudra élire un nouveau bureau, car cette année était la dernière pour les trois membres qui le composent, et déjà un grand merci pour leurs années de service. Nul doute que nombreuses seront les candidatures pour ce qui reste une expérience joyeuse et enrichissante.

Nous vous souhaitons à tous un très bel été !

### Saint Jean Gym



La situation particulière de crise sanitaire liée au Covid19 que nous avons traversée et traversons toujours a conduit de nombreuses associations, dont SAINT JEAN GYM, à cesser toutes leurs activités.

La pratique de la gym, sport collectif, nécessitant un matériel spécifique, dans un lieu couvert, a donc été touchée de plein fouet ; notre association a stoppé ses cours dès l'annonce ministérielle.

Cependant, nos animatrices ont mis chaque semaine des cours en ligne sur YouTube pendant la période de confinement. La pratique chez soi, seul devant son écran, n'est bien sûr pas aussi motivante que la pratique en groupe, dans une ambiance sympathique, voire amicale, sous l'œil attentif de l'animatrice ! Espérons qu'une bonne partie de nos 184 adhérents auront au moins essayé !

Le déconfinement progressif a permis de reprendre récemment en extérieur, dans le parc de la Maison Temnomeroff, les cours de Qi Gong et Tai Ji, avec maximum 10 personnes.

Cette crise sanitaire a également engendré d'innombrables démarches pour le Bureau et plus particulièrement pour la Présidente qui a dû passer un temps considérable avec la Fédération pour mettre en œuvre les directives officielles, sans cesse modifiées... pour la mise en œuvre du chômage partiel et son annulation, etc, etc... N'oublions pas que ST JEAN GYM, avec 5 salariées, est une véritable entreprise. Avec la suppression de l'accès à la Salle Polyvalente pour des travaux toujours retardés, l'arrivée de la pandémie a balayé d'un revers de main tout un programme de repli mis en place avec beaucoup de difficultés.

Habituellement, c'est au mois de mai que se prépare la rentrée de septembre ; les incertitudes qui pèsent encore aujourd'hui en matière de règles de distanciation sociale pour un sport collectif, en salle, provoquent une très grande inquiétude quant au maintien des cours à la rentrée prochaine et donc de l'emploi de nos salariées. Alors que ST JEAN GYM s'apprêtait à fêter ses 30 ans d'existence début juillet, son Comité s'interroge encore sur les décisions à prendre.

Finalement les travaux de la salle polyvalente nous ont poussés à annuler les cours jusqu'à la rentrée 2021.

Bel été à tous !

*Le Bureau de SAINT JEAN GYM*



Pour la troisième année consécutive, le jardin Partagé « Gonville Central » rassemble des Co-Jardiniers à Saint Jean de Gonville.

Même si ce début d'année a été compliqué pour jardiner ensemble, tous les jardiniers ont fait le maximum pour faire des plantons chez eux pendant le confinement. Désormais l'équipe se retrouve **le dimanche matin de 10h à 12h** pour partager un moment convivial autour des activités de jardinage. Il n'est pas nécessaire d'être expérimenté dans le domaine et chacun a sa propre raison de venir au jardin : manger des fraises, faire la causette au soleil, s'essayer à la permaculture, construire une cabane...



Nous remercions tous les bénévoles qui participent à ce projet ainsi que la Mairie qui nous soutient depuis le début. Tout récemment, elle a alimenté la cuve d'eau qui s'est avérée vraiment essentielle les deux dernières saisons. La Mairie a également fourni de la terre végétale supplémentaire pour remplir la spirale aromatique en pierre qui se trouve au milieu du jardin. Finalement, nous avons obtenu une excellente terre pour accueillir les plantons, grâce au compost qui a pu mûrir dans le 3ème bac de maturation. L'action compost a été réalisée avec le soutien du Sifefage et nous remercions les habitants qui viennent y mettre les épluchures et les restes de fruits et légumes (de préférence coupés en morceaux ce qui favorise le processus de compostage).

Pour plus d'informations, pour partager vos suggestions ou pour vous inscrire au groupe de notification WhatsApp, écrivez à [gonvillecentral@gmail.com](mailto:gonvillecentral@gmail.com)

### En tendre mémoire à Sylvain Raffourt

*Sylvain nous a quittés prématurément en juin de l'année dernière. Beaucoup d'éléments dans le jardin sont le fruit de sa créativité et de son engagement, comme la cabane de saules et les bacs tressés en noisetier. Son amitié et son savoir-faire nous manquent énormément, mais nous nous dévouons à l'entretien et le développement du jardin partagé en son honneur.*

### L'idée du jardin : Faire repousser le céleri branche

Saviez-vous qu'en conservant le petit bulbe qui se trouve en bas d'un céleri branche, vous pouvez faire repousser de nouvelles branches très facilement ?

Il suffit de placer le bulbe dans une petite coupelle d'eau. Au bout de quelques jours, de petites feuilles feront déjà leur apparition. Deux semaines plus tard des petites racines apparaissent en bas comme illustré ci-contre. C'est à ce stade que vous pouvez le replanter en maintenant le terreau bien humide. Vous verrez sur le plan des plantations que nous avons réservé le bac n°2 pour ce projet. Si vous voulez participer, nous vous invitons à venir planter votre bulbe dès qu'il est prêt et mettre une petite étiquette avec votre nom.

Source : No waste kitchen gardening



## Let's English!

Les cours d'anglais collectifs pour les enfants de 3 à 11 ans de LET'S ENGLISH se poursuivent à Saint Jean de Gonville. Il est possible d'inscrire vos enfants en cours d'année tout comme à la rentrée prochaine, en septembre 2020. Les cours sont basés sur la conversation et l'apprentissage de l'anglais en s'amusant. Avec des petites classes (12 enfants maximum), les enfants sont dans les conditions idéales pour ap-

prendre et/ou améliorer leur anglais. Ces séances d'une heure se déroulent chaque semaine à Saint Jean de Gonville, de 17h à 19h.

Les enfants ont ainsi l'opportunité de pratiquer l'anglais à l'oral, sous forme de jeux, créations manuelles ou d'activités ludiques.

Trois niveaux sont proposés aux enfants de maternelle et primaire ; Chick (3 à 5 ans), Hen (5 à 7 ans) et Rooster

(8 à 10 ans).

A partir de 5 ans l'enfant commence l'apprentissage proprement dit de l'anglais avec des outils pédagogiques en utilisant la méthodologie de Cambridge.

Pour les inscriptions et plus d'informations, vous pouvez contacter Eunji Kim :

**E-mail :** [eunjikim@lets-english.fr](mailto:eunjikim@lets-english.fr)

**Tél :** 0695087581

<http://www.lets-english.fr>

## Atelier Chrysalide

### Cours d'arts plastiques



L'année se termine à l'atelier. Elle aura été remplie de belles couleurs, de créativité, de techniques et surtout de merveilleux moments ! Malgré le confinement les cours ont continué en vidéo conférence et à présent à l'extérieur pour respecter les consignes sanitaires (je tiens d'ailleurs à remercier M. Serge BAIL de l'Amicale des sociétés pour le prêt des tables sans lesquelles je n'aurais pas pu reprendre mes cours)...

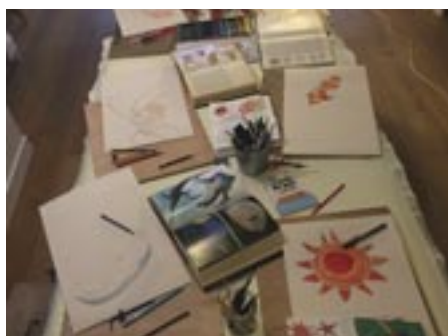
La reprise des cours pour l'année 2020/21 se fera mi-septembre et vous pouvez vous inscrire dès maintenant.

L'année prochaine :

- Lundi : Adultes : 13h45 à 15h45 / Primaires - Pré-ados : 17h20 à 18h25
- Mardi : Adultes : 13h45 à 15h45 et 19h30 à 21h30 / Primaires : 16h40 à 17h45
- Mercredi : Ados - Pré-ados : 14h00 à 15h05

Et des petits stages estivaux **début juillet**, ouverts aux enfants, adultes et ados.

Pour plus d'informations : Delphine Corcelle - **04 50 59 11 20** - [delphine.corcelle@orange.fr](mailto:delphine.corcelle@orange.fr)



## La Bonne Humeur - école de musique



L'école de Musique Intercommunale du Pays de Gex accepte les inscriptions pour l'année scolaire 2020-2021. Pour tout renseignement, veuillez contacter Catriona CHARLESWORTH ([charlesworth@orange.fr](mailto:charlesworth@orange.fr)) ou Christian CAMP (**04 50 21 25 42**).

## L'Association Cynégétique de St Jean de Gonville

### La cynégétique et le Covid19

Comme toutes les activités du pays, la cynégétique a été complètement suspendue pendant presque 2 mois. Heureusement le jour se lève sur cette pandémie, ENFIN !!

La société va pouvoir reprendre ses activités : la prévention contre les dégâts agricoles, l'agrainage en montagne (pour dissuader les sangliers de descendre et de trop ravager les cultures de maïs), le piégeage et le tir de destruction, la régulation et la mise en place de plusieurs miradors sur le territoire pour une meilleure sécurité. Patrice Petit, notre garde de chasse, est de nouveau opérationnel ; Daniel Roux assure à nouveau le piégeage et le tir de régulation pour les espèces susceptibles d'occasionner des dégâts : fouines, renards et corneilles noires.

Nous pouvons à nouveau retrouver notre montagne si belle et plus nature que jamais, alors respectons la du mieux que nous le pouvons car elle le vaut bien. C'est aussi la période des naissances, restons vigilants et ne touchons à aucun des bébés trouvés sur notre chemin même s'il est seul et semble abandonné !! ATTENTION « maman » est toujours aux aguets et surveillance de près.

Nous vous rappelons également que nos amis les chiens doivent **obligatoirement être tenus en laisse ou sous les ordres de leurs propriétaires**.

Alors profitons tous de nos campagnes et de nos montagnes dans le plus grand respect des uns et des autres, de la faune et de la flore ! Et surtout, pour voir et être vu, portez des couleurs vives (fluo).

Martial Perreau, secrétaire



Durant cette période si particulière, nos sapeurs-pompiers sont restés mobilisés en continuant d'assurer le bon fonctionnement des services d'incendie et de secours. Nous vous rappelons encore et toujours les gestes barrières qui doivent devenir des habitudes : ne plus se serrer la main ou se faire des embrassades, garder une distance d'au moins un mètre, penser à bien se laver les mains et surtout toujours avoir un masque sur soi en cas d'obligation ou pour certaines situations à risques. Continuez à faire attention à vous, à vos proches et aux personnes à risques.

Des habits que nous n'utilisons plus ou qui ne sont plus aux normes ont été mis en commun avec le CPINI de Sergy. Nous avons décidé d'en faire don à des pompiers du Sénégal, en espérant qu'ils n'aient pas trop chaud avec nos tenues...

La générosité de cette année ne s'arrête pas là ! Au cours du loto du 9 février dernier, comme à notre habitude nous avons fait une partie spéciale pupilles, que nous avons décidé cette année de reverser à une autre association, les JSP. L'été dernier, la caserne de Thoiry a brûlé, emportant tout l'habillement des jeunes sapeurs-pompiers, ce qui représente un budget énorme car il leur faut plusieurs tenues : une



pour les entraînements et les différentes compétitions sportives été comme hiver, une pour s'entraîner et apprendre le métier de pompier, une autre pour les cérémonies.... Pour nous, il était évident d'aider directement nos jeunes, c'est la raison pour laquelle la partie des pupilles s'est transformée en partie spéciale JSP. Grâce à vous, nous avons pu leur reverser la somme de 1053€ ! Un grand merci de notre part et de celle de tous les jeunes sapeurs-pompiers.

Pour en revenir à notre CPINI, nous

avons le plaisir de vous annoncer la nomination du sergent Landry Dumas, ce qui fait dorénavant trois sous-officiers, du moins pour le moment... de nouvelles recrues étant à promouvoir dans très peu de temps.

A cause de cette situation sanitaire inédite, nous ne savons pas encore si nous pourrions assurer l'organisation de notre traditionnelle fête du 13 Juillet. Nous reviendrons vers vous au plus vite.

Prenez soin de vous et de vos proches.  
**Maurane ROUGET**, Secrétaire

## Team Domino Racing

Le Team Domino Racing souhaite remercier tous les beloteurs qui ont participé à la troisième édition du concours du 10 janvier dernier. Merci d'être toujours aussi présents, 80 personnes ont fait le déplacement afin de créer 41 doublettes.

Nous avons bénéficié de l'aide de nos partenaires, la Boulangerie Humbert Sébastien, les établissements 8àHuit, La Boule Gonvilloise ainsi que le Café de la Gare (Branlant) à Logras.

Nous souhaitons remercier Monsieur le Maire pour sa présence ainsi que pour le panier garni qu'il nous a offert pour la tombola.

Nous aurions dû nous retrouver le sa-

medi 6 juin 2020 aux terrains de pétanque de la commune afin de passer une agréable journée ensemble pour la deuxième édition de notre concours de pétanque. Malheureusement avec la situation actuelle, nous n'avons pas pu effectuer les démarches pour cet événement, ce qui nous contraint à l'annuler.

Nous serons heureux de vous donner rendez-vous l'année prochaine afin de prendre notre revanche.

Compte tenu des circonstances, la saison de rallye est bien perturbée, l'équipage n'a pas pu prendre de départ mais il compte bien rouler en fin d'année en fonction de l'évolution de la situation.

Le Team Domino Racing remercie les membres du bureau ainsi que toutes les personnes qui nous suivent de près comme de loin. Un grand merci au pilote et à la copilote pour les belles performances qu'ils nous offrent. Merci à

l'assistance qui fait un super boulot à chaque rallye.

Merci aux sponsors qui nous suivent et à ceux qui le feront prochainement. N'oublions pas que l'association Team Domino Racing est toujours à la recherche de matériel ou de sponsors pour promouvoir la saison 2021.

### Contacts :

Damien Vuillat : **06 76 86 79 04**

Morgane Cantin : **06 33 77 35 97**

Mail : [teamdominoracing01@gmail.com](mailto:teamdominoracing01@gmail.com)



## Lecture pour tous

Bibliothèque - 27 chemin pré Meunier - 01630 Saint Jean de G. - 04 50 48 85 82 - [bibliotheque-st-jean-gonville@orange.fr](mailto:bibliotheque-st-jean-gonville@orange.fr)



**Animation 2020 : Le pays aux 1000 passe-ports** est un projet visant à mettre en avant et à valoriser la diversité culturelle en Pays de Gex.

Les dates des animations (bornes interactives, ateliers de kamishibais, spectacles et conférences) ont toutes été reportées, elles sont disponibles sur le site Pays de Gex Agglo. Les bornes interactives seront à Saint Jean de Gonville en décembre et le spectacle aura lieu **le 5 décembre** au Théâtre des 50. Il sera suivi du verre de l'amitié.



### Réouverture de la bibliothèque le 20 juin 2020

en fonction des évolutions de la pandémie et des décisions nationales

**les mardis de 16h à 18h et les samedis de 10h à 12h**

horaires valables jusqu'à la rentrée scolaire de septembre 2020

### Petites règles pour entrer dans la Bibliothèque

#### VOTRE ENGAGEMENT

Le respect des gestes barrières - 4 usagers maximum dans la bibliothèque

- les poussettes resteront à l'extérieur
- pas d'accès possible aux toilettes ni au vestiaire
- port du masque (ou d'une visière) obligatoire
- désinfection des mains à l'entrée et à la sortie
- dépôt des documents en retour, sur le chariot de mise en quarantaine
- respect du sens de cheminement
- choix des documents laissés en libre accès

- dépôt des documents choisis sur la banque d'accueil, à l'endroit indiqué
- pas de lecture sur place le paiement des cotisations fera l'objet d'un moratoire jusqu'au retour à une activité normale

#### NOTRE ENGAGEMENT

Le respect des gestes barrière

- chaque bénévole portera un masque et/ou une visière de protection
- aération des locaux, si la température extérieure le permet, les deux portes resteront ouvertes
- désinfection (ou lavage) des mains à l'arrivée, et après chaque opération
- vérification la présence des dispositifs de protection
- désinfection du poste de travail (écran ordinateur, clavier, imprimante, lecteur code barres, téléphone)
- désinfection des documents déposés lors de la permanence précédente et mis en quarantaine
- les matériels à usage unique devront être immédiatement mis dans un sac poubelle spécifique que les bénévoles fermeront hermétiquement en fin de permanence
- accueil des usagers en veillant au respect des consignes
- en fin de permanence, désinfection des visières utilisées et désinfection (ou lavage) des mains

## Théâtre les 50

### JEUX DE MASSACRE d'Eugène Ionesco

110 habitants/acteurs et personnages



Mise en scène Frédéric Desbordes

Avec : Bernard Allemand, Caroline Berthoud, Christine Bleus, Karen Curtis, Angela Gammuto, Julie Molard, Cedric Rasser, Carola Sajem, Maria Marta Travieso.

et 110 habitants/acteurs

La pièce de Ionesco « Jeux de massacre » traite - à partir des textes de Daniel Defoe sur la peste de Londres de 1665 1666 - d'une épidémie qui ravage une cité.

**Nous travaillons « Jeux de massacre » depuis septembre 2019. Et le Covid 19 fit son entrée...**

Ainsi depuis que la pandémie s'est déclarée en France, en Suisse et dans nos pays voisins, le texte de Ionesco trouve résonance dans les moindres détails de nos vies et de l'actualité.

La pièce est une succession de tableaux indépendants les uns des autres et met en scène cent dix personnages de tous les milieux et de toutes les professions ainsi que les politiques de la cité face au virus nommé le « Mal ».

Autour d'une colonne vertébrale de neuf comédiens, les habitants du Pays de Gex témoigneront de « l'épidémie » sur le texte de Ionesco. En écho au jeu scénique, aux comédiens, cent dix personnages de notre territoire, seront les acteurs de leur propre vie face au Covid 19.

- Seulement les singes attrapent cette maladie.
- Heureusement, nous avons des chiens.
- Et des chats.
- Pourtant, ce sont les gens qui apportent le virus.
- Dans les mains ? Sans le faire exprès !

Dès l'origine, ce projet fait appel à toutes les techniques. Mise en scène théâtrale, scènes filmées, roman-photo, radio, reportage, etc.

Toutes les personnes qui veulent participer au projet et dire quelques répliques de la pièce face caméra et en situation, sont invitées à se manifester par mail : [contact@theatreles50.fr](mailto:contact@theatreles50.fr)

Ce projet est une fresque dans son élaboration et dans sa réalisation. La « fresque finale » prendra de multiples formes, en fonction des événements et des réglementations liées à la pandémie.

[Contact@theatreles50.fr](mailto:Contact@theatreles50.fr) - Tél : 04 50 56 37 77



## Repas des aînés

Le dimanche 16 février, 80 aînés gonvillois avaient répondu présents au traditionnel repas organisé par le CCAS. L'occasion pour la mairie de féliciter Evelyne et Jacques Huchon pour leurs 50 ans de mariage.

De nombreux mercis à toutes les personnes qui se sont impliquées à la réussite de cette journée :

- Aux enfants du périscolaire qui ont préparé des danses et des vidéos avec les aînés. Ils se sont aussi investis dans la décoration des tables et en préparant des cadeaux qu'ils ont distribués aux aînés.

- Puis l'orchestre junior a régalé nos oreilles de morceaux plus entraînants les uns que les autres.

Nous sommes reconnaissants pour leur implication et le temps accordé à nos aînés.

- À la boulangerie Humbert et aux établissements Dérudet qui ont régalé les papilles de chacun.

- À M. le Maire qui a offert le champagne.

- Enfin aux bénévoles et membres du CCAS qui s'investissent pour la préparation, le service et le bon déroulement de cette journée.



## Don du sang - Prochaines collectes

- Mercredi 24 juin à Collonges de 16h30 à 19h30
- Mercredi 01 juillet à Thoiry de 16h00 à 19h00
- Lundi 06 juillet à Cessy de 15h00 à 19h00
- Mercredi 05 août à Peron de 16h00 à 19h30
- Lundi 31 août à Saint Genis Pouilly de 14h30 à 19h00 - Collecte sur RDV





## VIE PRATIQUE |

### HORAIRES D'OUVERTURE DU SECRÉTARIAT DE MAIRIE AU PUBLIC

Lundi 8h30/12h - 13h30/19h  
Mardi 8h30/12h - 17h/19h  
Mercredi 8h30/12h - 13h30/17h30  
Jeudi 8h30/12h - 13h30/17h30  
Vendredi 8h30/12h

Permanence du Maire et des Adjointes tous les **lundis de 18h à 19h** ou sur rendez-vous.  
Tél. : **04 50 56 32 74**

[mairie@stjeandegonville.fr](mailto:mairie@stjeandegonville.fr)  
<http://www.saint-jean-de-gonville.fr>

### MÉDICAL

#### Numéros d'urgence

SAMU, Médecins de garde **15**

GENDARMERIE **17**

POMPIERS **18**

APPEL D'URGENCE EUROPEEN **112**

PHARMACIE DE GARDE **3237**

#### Hôpitaux

Centre Hospitalier Alpes-Léman

**04 50 82 20 00**

Centre Hospitalier d'Annecy

**04 50 63 63 63**

Centre Hospitalier de Saint-Julien

**04 50 49 65 65**

Hôpitaux Universitaires de Genève

**00 41 22 372 33 11**

La Tour à Meyrin

**00 41 22 719 61 11**

Tougin Gex - Maison de retraite

**04 50 40 38 38**

#### VOTRE SANTÉ SUR LA COMMUNE

##### Médecins généralistes

Rue de la Louvatière - **04 50 56 44 21**

##### Kinésithérapeutes-ostéopathe

1396 Grand Route - **04 50 59 11 83**

##### Foyer pour personnes handicapées

Chemin du Pré de la Tour - **04 50 56 49 08**

##### Psychiatre

157 Rue de la Louvatière - **04 50 28 71 73**

### SERVICES

#### Relais postal - 8 à Huit

120, Rue de la Louvatière

#### Halte-garderie itinérante La Roulinotte

Accueil des enfants de 3 mois à 6 ans, le mardi toute la journée et le vendredi après-midi.

Renseignements au **06 88 90 10 55**

Ecole primaire : **04 50 56 40 33**

#### Cantine scolaire et périscolaire :

[accueildeleloisirs@stjeandegonville.fr](mailto:accueildeleloisirs@stjeandegonville.fr)

#### Ecole Montessori - Mont et Sourire :

**04 50 99 77 76**



### DÉCHETS

#### COLLECTE DES DÉCHETS SUR LA COMMUNE

Tous les **jeudis matins** : ramassage des ordures ménagères, merci de déposer votre bac le mercredi soir. Pour obtenir un bac ou un badge : **00 800 75 27 84 20**

#### DÉCHETTERIES

Déchetterie de Péron - ZA de Pré Muny  
**04 50 59 14 64**

#### Horaires d'été (de mars à fin octobre)

Du lundi au vendredi :  
**8h30/11h55 - 13h30/17h55**  
Samedi : **8h30/17h50**  
Dimanche : **9h/11h50**

#### ALLO ENCOMBRANTS : 04 50 20 65 86 COLLECTE

Vous souhaitez donner des objets qui pourraient avoir une seconde vie ou acheter des objets en bon état et à bas prix, ces associations collectent et revendent petits et grands objets :

AGCR- St Genis-Pouilly : **04 50 28 20 50**

Croix-Rouge- Prévessin-M. : **04 50 42 40 35**

Emmaüs- Annemasse : **04 50 39 34 96**

### STOP AUX BRUITS

Merci de respecter les horaires suivants :

Les jours ouvrables : 8h/12h - 14h/19h30

Les **samedis** : 9h/12 - 15h/19h

Les **dimanches et jours fériés** : 10h/12h

Le dimanche est une journée de détente pour tous, il serait confortable de faire attention aux nuisances sonores (motos et quads). La liberté de chacun finit là où commence celles des autres.

### NOUVEAU

#### O'KORRIGAN

Crêpes, Galettes et autres spécialités bretonnes à emporter

Présence sur le parking de la salle polyvalente : le **mercredi de 16h à 20h** et le **samedi de 12h à 16h**

**06 24 55 44 18 - contact@o-korrigan.fr**

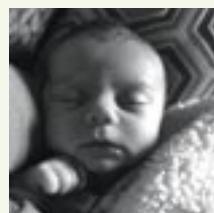


### TAILLE DES HAIES

- Les végétaux ne dépassant pas 2 mètres de hauteur peuvent être plantés jusqu'à 50 cm de la limite de propriété.
- Les arbres ou arbustes de plus de 2 mètres doivent être plantés à une distance d'au moins 2 mètres de la limite séparative.
- L'entretien des végétaux est à la charge du propriétaire.

## CARNET |

### NAISSANCES



**Léandre FOUSSAT**,  
né le 16/01/2020  
Parents :  
Damien FOUSSAT  
et Athina ZAFEIROU



**Livia VOITIER**  
née le  
04/03/2020  
Parents :  
Axel VOITIER et  
Odile COCHART

**Andrew ALLIOD**, né le 26/03/2020  
Parents : Geoffrey ALLIOD et Aurore VIRIEUX

### DÉCÈS

Mme **Geneviève DEVOS**, née **MARCHANT**  
décédée le 03 janvier 2020  
à Saint-Jean-de-Gonville

Mme **Henriette GALLOPIN**,  
née **BONNIN** décédée le 04 janvier 2020  
à Saint-Julien-en-Genevois

M. **Hervé GALLOIS** décédé  
le 31 janvier 2020 à Saint-Julien-en-Genevois

Mme **Rolande ZANARDI**,  
née **RICHARD** décédée  
le 04 février 2020 à Gex

M. **Aimé RIGOTTAZ** décédé  
le 26 février 2020 à Saint-Jean-de-Gonville

M. **Etienne JOUFFROY** décédé  
le 14 mars 2020 à Péron

M. **Pierre VUAILLAT** décédé  
le 21 mai 2020 à Gex

## AGENDA |

### JUIN 2020

**Mardi 30**

- 20h Conseil municipal :  
Vote du budget

### JUILLET 2020

**Mardi 7**

- 20h Conseil municipal

### SEPTEMBRE 2020

**Mardi 1<sup>er</sup>**

- 20h Conseil municipal